

Communiqué de presse

Berne, le 4 mars 2022

L'usam soutient la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises et le frein aux coûts de la réglementation

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient la poursuite des travaux concernant la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises et le frein aux coûts de la réglementation. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse salue la décision du Conseil fédéral. Il s'agit de l'étape la plus importante en vue de la revitalisation de la place économique suisse.

Les coûts de la réglementation représentent environ 10% de la valeur ajoutée annuelle – soit actuellement plus de 70 milliards de francs. Pour les entreprises, ils ont l'effet de coûts fixes. Leur réduction permet de libérer des ressources pour les investissements, les innovations et les emplois. Elle leur permet ainsi de croître par leurs propres moyens. La valeur ajoutée augmente et, avec elle, la qualité de vie.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse salue la décision du Conseil fédéral. La loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises engendre une diminution des coûts réglementaires. Le frein aux coûts de la réglementation réduit leur croissance. Les deux projets sont essentiels pour le positionnement futur de la Suisse. L'Union suisse des arts et métiers usam participera activement à l'élaboration des deux projets.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.